

# Marssac Info

Journal Municipal d'information

Avril 2019 - N° 95



Le carnaval de l'école



Nous y voilà, le printemps est là et beaucoup de dates se bousculent sur l'agenda des manifestations qui figurent dans ce numéro.

Parmi elles les grandes fêtes de printemps, organisées par le Comité des fêtes, qui vont animer cette année encore le cœur de notre village pendant trois jours. Je vous invite à ne pas manquer ce rendez-vous incontournable de la vie de notre commune où spectacles pour enfants, concours de pétanque, fête foraine, concerts et «moules frites» permettent à chacun de trouver son plaisir. Sans oublier le feu d'artifice, point d'orgue de ce programme festif que les bénévoles du Comité nous concoctent chaque année avec autant de passion. Qu'ils soient ici très sin-

cèrement remerciés de perpétuer ces moments de fête et de convivialité si précieux.

Beaucoup de manifestations sportives sont aussi proposées : marcher pour l'autonomie, randonnée VTT, balade des lucioles... Les beaux jours arrivent et il est temps de se remettre en forme.

Mais avec les premiers rayons, revient également la problématique des chenilles processionnaires et des frelons asiatiques. Nous le savons, si nous voulons enrayer ces phénomènes invasifs, il nous faut nous mobiliser. Retrouvez au fil des pages des conseils pour les éradiquer.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Anne-Marie Rosé

« Au mois d'avril  
ne te découvre  
pas d'un fil et  
au mois de mai,  
n'oublie pas  
d'aller voter ! »

## [ sommaire ]

Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
En bref...	p 5
Journée nationale du 19 mars	p 6
Un Marssacois à l'honneur	p 7
L'association AME vous invite à une comédie	p 7
Agenda des manifestations	p 8
Marcher et courir avec l'association «Uni pour l'autonomie»	p 8 & 9
Randonnée nocturne avec Marssac Aventure	p 10
Balade des Lucioles, 10 <sup>ème</sup> édition	p 10
«Contes et légendes» pour le carnaval	p 11
La Clé des Champs prépare les vacances	p 12
Chuuuuut, moins de bruit !	p 12
Bourse aux jouets & vide dressing enfants	p 12 & 14
Succès pour le Vide Dressing du Comité des Fêtes	p 13
La Clé des Champs recrute	p 13
Voter par procuration, c'est possible !	p 15
Un téléservice pour vérifier si on est inscrit	p 15
Marssac en fête les 10,11 et 12 mai	p 16
Lutte contre les chenilles processionnaires	p 17
Frelons asiatiques : il est temps de piéger	p 18
Elections : appel à bénévoles	p 19
Numéro utiles	p 19
Cette fois je vote.eu	p 20

### Précision

Marssac info, journal municipal d'information  
Directrice de la publication : Anne-Marie Rosé  
Coordination de la rédaction : P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations  
Création et mise en page : P. Crépin  
Tirage : 1 600 ex  
Distribution : par nos soins  
Papier entièrement recyclé  
Impression : Sorep Albi  
Dépot légal en cours

### Votre Mairie

#### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi  
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Vendredi  
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30  
Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47  
Fax 05 63 53 10 15  
[accueil@marssac-sur-tarn.fr](mailto:accueil@marssac-sur-tarn.fr)  
[www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

Mme Catala, assistante sociale,  
reçoit sur rendez-vous le mardi des  
9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

Retrouvez votre Marssac Info

**TOUT EN COULEUR**

sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

## à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

**Pascal Crépin**  
06 80 41 20 42  
[pascal.crepin@wanadoo.fr](mailto:pascal.crepin@wanadoo.fr)

ou

**Thierry Stéfanon**  
06 23 87 24 98

[thierry.stefanon@wanadoo.fr](mailto:thierry.stefanon@wanadoo.fr)

**LA DÉPÊCHE**

**Paulette Cluzel**, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les évènements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - [popojournal@outlook.fr](mailto:popojournal@outlook.fr)

**Le Tarn Libre**  
Le journal du Tarn

**Marssac Info**

Envoyez vos articles et vos photos à  
Christine Balazard : [christine.balazard@wanadoo.fr](mailto:christine.balazard@wanadoo.fr)

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin  
[pascal.crepin@wanadoo.fr](mailto:pascal.crepin@wanadoo.fr)

## Les travaux sur notre commune



### Espaces verts côté mairie

Les travaux d'aménagement de la rue Tonimarié nous ont obligés à modifier l'espace vert situé le long de la rue, devant la mairie. Nos agents ont redessiné le parterre de fleurs, toujours bien fleuri, mais plus petit et ont refait l'arrosage et l'engazonnement.



### Du côté de la rue du Moulin

Il arrivait parfois que des automobilistes, arrivés au bout de la rue du Moulin, s'engagent sur le chemin de Dominique qui longe le Tarn malgré la vasque de fleurs qui en barrait symboliquement l'accès. Celle-ci a donc été remplacée par une barrière pivotante, identique à celle du lavoir de la rue du Nord. Celle-ci a été fabriquée par nos agents dans les ateliers municipaux à partir de tubes récupérés sur un ancien lampadaire et une vieille barrière.

Un bel exemple de recyclage économe et réussi !

### Nouvelles plantations d'arbres

Tous les arbres parrainés par les enfants nés en 2018 ont été plantés : trois poiriers chantecler à l'aire de jeux de la rue Tonimarié, un pommier, un poirier et deux pruniers au Lotissement des Pastels, route de Florentin, deux érables champêtres aux abords des courts de tennis, quatre érables «autum blaze», trois liquidambers, un ginkgo biloba au complexe omnisports.

Trois nouveaux arbres ont été également plantés pour remplacer des arbres morts : un magnolia sur l'Esplanade de la Liberté, un frêne à l'aire de jeu de la rue Tonimarié et un charme sur le terrain du skatepark.



### De nouveaux panneaux solaires pour la crèche Chapi Chapo

Les panneaux solaires situés sur le toit de la crèche Chapi Chapo avaient été fortement endommagés par des rafales de vents en 2018. Tous les six ont été déposés et remplacés par des panneaux neufs qui viennent désormais en appui de la production d'eau chaude sanitaire. Cette opération a été prise en charge par l'assurance.

## Chantier terminé pour la rue du Nord



Tout c'est bien passé pour ce chantier, rendu difficile par l'étroitesse de la rue, qui se termine aujourd'hui avec près de deux mois d'avance. La rue est maintenant rendue à la circulation. Elle est désormais en zone 30 afin de permettre une cohabitation entre tous les types d'usage et de protéger les usagers les plus vulnérables, piétons, cyclistes ou personnes handicapés. Cette limitation de vitesse à 30km/h permet de réduire les risques d'accident et diminue aussi les nuisances sonores. Amis automobilistes, soyez vigilants à la respecter.



## Nouvelle école élémentaire et agrandissement de la cantine scolaire



### La nouvelle école élémentaire et l'agrandissement de la cantine en chiffres

#### L'école

1317 m<sup>2</sup> de surface de plancher créés

1 hall d'accueil	115 m <sup>2</sup>
9 classes de 65 m <sup>2</sup> chacune	
1 salle multifonction, bibliothèque - centre de documentation	95 m <sup>2</sup>
1 bureau de direction	13,5 m <sup>2</sup>
1 salle des professeurs	20 m <sup>2</sup>
1 bloc sanitaires filles	17 m <sup>2</sup>
1 bloc sanitaires garçons	13 m <sup>2</sup>
1 local de rangement	15,5 m <sup>2</sup>
1 local ménage	18 m <sup>2</sup>
1 préau	200 m <sup>2</sup>
1 cour commune avec le CLAE	850 m <sup>2</sup>
1 garage à vélos couvert	15 m <sup>2</sup>



#### La cantine

Agrandissement et réaménagement de la partie technique : + 30 m<sup>2</sup>  
Agrandissement de la partie restaurant : + 70 m<sup>2</sup>



#### Ecole/Cantine : Les travaux avancent bien

**Côté Restaurant scolaire**, les travaux d'étanchéité sur la toiture ont été réalisés et la pose des menuiseries est terminée. Le bâtiment est désormais hors d'eau, hors d'air. Le second œuvre démarre avec l'intervention de l'entreprise d'Albi Carrelage dans la partie préparation.

**Côté Ecole élémentaire**, les murs sortent de terre, permettant ainsi de dévoiler peu à peu le volume du futur bâtiment. Début avril, la surface de plancher devrait être complètement coulée.



## En bref...

8 mai 1945



*Madame le Maire et les Membres du Conseil Municipal, Monsieur Bernard MOSAGNA, Président du Comité FNACA de Marssac, ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie de la Commémoration du 8 mai 1945 qui aura lieu le mercredi 8 mai 2019, à 11h30, au Monument aux Morts.*

*A l'issue de celle-ci un vin d'honneur sera offert salle du conseil municipal.*

L'association ADMR  
Marssac sur Tarn - Florentin  
Rivières - Terssac



organise son **Grand loto de printemps**  
Le dimanche 7 avril à 14h30  
Salle des fêtes de Marssac  
Très nombreux lots !

## Grand jeu de la Fête des Mères avec les commerçants du marché et du village

**Du 3 mai au 16 mai.**

Tirage au sort des bulletins sur le marché le vendredi 17 mai à 12h30.

Remise des lots le vendredi 24 mai à la mairie.

Participez et gagnez un baptême en montgolfière pour 2 personnes, un stage de pilotage MITJET 2L sur le circuit d'Albi, de nombreux bons d'achats...



Le 16 juin, Marssac fête le cinéma sous les étoiles. Retenez votre soirée !

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), tenons-nous informés



Les cartes graphiques et règlements associés du projet du futur PLUi sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie, rubrique « actualités », en plus du site du Grand-Albigeois !

Rendez-vous sur  
<http://www.marssac-sur-tarn.fr>

Les documents sont également disponible en format papier à la mairie.

Pour plus de renseignements : Service urbanisme de la mairie - 05 63 55 40 47.

## Journée nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

**Message de Geneviève Darrieussecq,  
Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées**

Se souvenir, se recueillir, rendre hommage, faire mémoire ! Tel est le sens de la journée nationale du 19 mars. Telles sont les raisons pour lesquelles les Français se rassemblent aujourd'hui.

Nous nous souvenons de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ; de la souffrance ; des drames qui ont endeuillé de part et d'autre la Méditerranée.



Nous nous recueillons en mémoire des victimes militaires. Ils étaient appelés et rappelés du contingent, militaires de carrière, forces de l'ordre,



de métropole ou d'Afrique du Nord. Ils étaient aussi membres des forces supplétives et assimilés. 25 000 sont morts pour la France, 70 000 ont été blessés. Tous ont fait leur devoir avec courage et dévouement.

Nous nous recueillons également en mémoire des victimes civiles : hommes, femmes et familles, de toutes origines et de toutes confessions.

Le 19 mars 1962, c'est la fin tant attendue des combats. C'est la promesse d'un retour dans leurs foyers pour des milliers de soldats français. Près de deux millions d'appelés et de rappelés ont servi en Afrique du Nord, pendant 18, 28 ou 30 mois. Etudiants, jeunes cadres, ouvriers, paysans, employés, ils venaient de toutes les strates de la société française.

Aucun d'entre eux n'a oublié. Ceux qui en sont

revenus sont souvent restés marqués par ce qu'ils ont vu, par ce qu'ils ont vécu, par la spirale dramatique de la guerre d'Algérie.

Le 19 mars 1962, l'indépendance d'un pays se préparait.

Au soulagement des uns fait écho la détresse des autres. La violence se transforme mais frappe encore. Des drames se nouent, des représailles éclatent.



La déchirure se concrétise pour des familles entières. Elles quittent leur terre natale - une terre aimée - pour refaire leur vie dans un pays que, pour la plupart, elles ne connaissent pas.

Ces événements ont profondément bouleversé notre pays et notre société. Nous en sommes les héritiers aujourd'hui.

Certes, la mémoire de la guerre d'Algérie est plurielle et complexe. Certes, elle est parfois encore brûlante. Mais, elle est une part de notre identité commune. En la considérant avec vérité, nous y trouverons des leçons d'espérance ainsi que des appels à la paix et à la tolérance.

Voilà pourquoi il est essentiel que nous continuions à apporter à nos enfants, aux jeunes générations, des clefs de compréhension.

Voilà pourquoi il faut continuer, inlassablement, à témoigner, à expliquer, à faire savoir.

Voilà pourquoi nous nous réunissons aujourd'hui.



## Un Marssacois à l'honneur

Tous les ans, une cérémonie est organisée dans les salons de la Préfecture pour la remise des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Cette attribution récompense les bénévoles pour leur engagement en faveur de l'intérêt général, que ce soit dans les associations sportives, mais aussi de jeunesse, de loisirs, sociales, socio-culturelles et socio-éducatives.

Cette année ce sont 35 tarnais qui ont été honorés et ont reçu leur médaille des mains de Monsieur le Préfet, le 15 février dernier, dans les salons de la Préfecture.

Parmi les récipiendaires figurait un marssacois,



Monsieur Gilbert Roche (à droite sur la photo), qui s'est vu décerner une médaille de bronze, en premier lieu pour ses résultats sportifs et ensuite pour son investissement dans le milieu sportif, football tarnais et maintenant course à pieds. Gilbert a été un des pionniers de notre association «Les Rives du Tarn Running», dans laquelle il œuvre depuis dix ans maintenant. C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté qu'il a reçu cette distinction, sous les yeux de son épouse et du Président de l'association. La cérémonie terminée, tout le monde a ensuite été convié à une collation.

Retrouvez votre Marssac Info  
**TOUT EN COULEUR**  
 sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

## L'association Marssac Ensemble vous invite à une comédie

### «Maire Alors»

Créée et interprétée par la troupe  
 LES COCAGNOLS

**Samedi 20 avril à 21 heures**

Salle des fêtes de Marssac

Prix de l'entrée : 8 euros

Gratuit pour les moins de 12 ans

Dans le charmant village de Montcalbut, tout pourrait laisser croire que l'on y vit paisiblement, seulement voilà... certains et certaines ne l'entendent pas de cette oreille et vont donner bien du fil à retordre à notre élu Maire Jeannot. Il va devoir résoudre des problèmes pendant cette journée : une épicière qui veut innover, un toit d'église à réparer, des employés municipaux qui ont gagné un concours, une commère un peu sourde.... Pauvre Jeannot, heureusement sa secrétaire est là pour lui prêter main forte...

Pour tous renseignements :

[ame810@orange.fr](mailto:ame810@orange.fr) - <http://ass-marssac-ensemble.wix.com/a-m-e> - 06 24 42 23 51

<http://www.les-cocagnols.sitew.fr/>

Extrait vidéo :

<http://www.les-cocagnols.sitew.fr/#video.E>

**Théâtre**

**MONCALBUT**

Présente

**MAIRE ALORS !!!**

Pièce créée et jouée par  
 les Cocagnols

**SAMEDI 20 AVRIL 2019**

Entrée 8€

**MARSSAC sur TARN**

à 21h - Salle municipale

<http://ass-marssac-ensemble.wix.com/a-m-e>

## Manifestations...

### **Dimanche 7 avril**

Loto organisé par l'association ADMR – 14h30 – Salle des Fêtes

### **Vendredi 12 avril**

Randonnée nocturne (10 et 14 kms) «La Balade des Lucioles» – 20h – Lagrave, salle des Fêtes - organisée par les Rives du Tarn Running

### **Samedi 13 avril**

Assemblée générale de la FNACA – 10h15 – Salle des Fêtes

### **Dimanche 14 avril**

Bourse aux jouets et vêtements enfants organisée par l'association Les Amis de l'Ecole – de 9h à 17h – Salle des Fêtes

### **Samedi 20 avril**

Représentation théâtrale de la troupe Les Cocagnols, «Maire, alors !», organisée par l'Association Marssac Ensemble – 21h – Salle des Fêtes

### **Vendredi 26 avril**

Randonnée nocturne VTT et pédestre organisée par Marssac Aventure - départ 20h30 - Cave de Labastide de Lévis

### **Mercredi 8 mai**

Commémoration du 8 mai 1945 – Monument aux Morts – 11h30

### **Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 mai**

Fête du printemps organisée par le Comité des Fêtes

### **Dimanche 19 mai**

Récital organisé par l'Association Culturelle – 14h30 – Salle des Fêtes

### **Dimanche 26 mai**

Elections européennes – bureaux ouverts de 8h à 18h

---

## Marcher et courir avec l'association «Uni pour l'autonomie»

Le marssacois Romain ROUMEGOUX et ses deux compères sportifs des villages voisins lancent à nouveau un défi aux généreux sportifs sensibles au handicap, à l'occasion de la deuxième édition de l'ALBI RUN URBAIN, organisée par l'association «Uni pour l'autonomie».

Le concept de cette manifestation est de donner de l'autonomie à une personne en situation de handicap. L'an dernier, c'est Fred qui a été le bénéficiaire de l'ALBI RUN URBAIN. La participation de tous a permis à l'association de lui offrir une voiture adaptée à son handicap.

Cette année, l'heureuse bénéficiaire se nomme Priscille.

Amputée de ses deux jambes et de son bras droit depuis 12 ans suite à un accident de la vie, elle n'a eu de cesse d'essayer de récupérer toujours un peu plus d'autonomie, pour avoir une vie comme les autres. Etant droitière à la base, elle a tout réappris de la main gauche et notamment la peinture qui est son activité principale.

Elle a réappris à écrire, à marcher, à conduire, elle a refait sa vie et avec son mari, elle a eu une petite fille, Jeanne, débordante de vie, qui a maintenant 6 ans, qu'ils élèvent malgré leur handicap respectif.

Priscille déborde d'énergie : elle a réappris à nager et a fait 3 ans de compétition à haut niveau. Elle skie assise en quasi-autonomie, fait de la plongée en toute autonomie avec une prothèse palme, du vélo en utilisant une seule jambe, elle a aussi testé le ski nautique, l'équitation...

Aujourd'hui, elle se lance dans une nouvelle aventure: elle a décidé de se faire opérer pour avoir un «bras bionique». Elle sera la première en France à bénéficier de la technologie TMR «Target Muscle Reinnervation», ce qui signifie en français «réinnervation ciblée des muscles» pour son bras droit.

Cette opération consiste à reconnecter certains nerfs restés intacts, qui commandaient le poignet, le coude ou la main avant l'amputation, vers des muscles au niveau du bras, des pectoraux ou des dorsaux. Grâce à la TMR, la prothèse myoélectrique peut être commandée via la contraction d'un plus grand nombre de muscles (jusqu'à 6 au lieu de 2). Cette prothèse lui permettra, dans la vie quotidienne, de soulager son bras gauche qui commence à avoir des problèmes de canal carpien. Car le handicap est une chose, mais vieillir avec un handicap en est une autre. Il faut savoir préserver ce qu'il reste de son corps et envisager des solutions de prévention, toujours dans cette perspective de garder un maximum d'autonomie jusqu'au bout.



Elle a des nouveaux projets, comme repeindre de la main droite, réaliser des peintures et des sculptures monumentales, ou refaire des sports qui nécessitent au moins d'avoir 2 bras.

Le rendez-vous est donné sur la place du Vigan à Albi, le vendredi 12 avril pour participer à un parcours émotionnel dans les rues de la ville.

**Rendez-vous à 18 h 30 pour départ à 19 h.**

Un parcours de 7 km en marche nordique ou si vous préférez courir, deux parcours (7 ou 11 km) en solo

ou en équipe, réservent beaucoup de surprises et de découvertes insolites : un parcours sécurisé qui permettra aux participants d'entrer dans le Palais de la Berbie, le Cloître Saint Salvy, le lycée Lapérouse, l'hôtel Ibis, la nouvelle salle de Pratgraussals...

**Nouveauté cette année : le parcours de 7 km est handisport.**

Pour en savoir plus, le mieux est de s'inscrire sur : <https://chrono-start.com/Inscription/Course/detail/c/1194>

**Venez nombreux soutenir cette belle cause !**

La Tolérance Notre Référence  
7KM & 11KM / Nordique

# Albi Run Urbain

12 Avril 2019

Inscription Chrono-Start  
[www.albirunurbain.fr](http://www.albirunurbain.fr)

## Randonnée nocturne avec Marssac Aventure

Le vendredi 26 avril Marssac Aventure organise une randonnée VTT Nocturne de 25 km ainsi qu'une randonnée pédestre de 10 km.

Le départ aura lieu à 20h30 à la cave de Labastide de Lévis.

A l'arrivée, vous aurez le plaisir de déguster différents vins de la cave de Labastide accompagnés de gâteaux maison qui vous réconforteront de vos efforts.

Certains auront la chance de repartir avec différents lots.

L'inscription de 6 euros se fera sur place à partir de 19h.

Amis vététistes et marcheurs, nous vous attendons nombreux pour partager un bon moment de convivialité.

N'oubliez pas vos frontales !

Marssac Aventure

**Marssac Aventure**  
**26 Avril 2019**  
**RANDO NOCTURNE**  
Nouveaux parcours  
Départ Cave de Labastide de Lévis  
VTT  
Marche  
VTT: Circuit 25 Km Inscription 6 € Départ 20H30  
Marche: Circuit 10 Km Inscription 6 € Départ 20H30  
Dégustation de vin offerte LABASTIDE Différents lots à gagner  
Renseignements: 06-30-58-27-29  
Ou [www.vetete.com](http://www.vetete.com)  
Gilet et lampe obligatoires

## Balade des Lucioles, 10<sup>ème</sup> édition

Cette année, les Rives du Tarn Running organisent leur 10<sup>ème</sup> Balade des Lucioles. C'est une randonnée nocturne de 10 ou 14 km au choix. **Le RDV est donné à la salle des Fêtes de Lagrave, le vendredi 12 avril, à 20h.**

L'inscription peut se faire sur place.

Pour ce dixième anniversaire qui se veut festif, le meilleur déguisement sera récompensé.

N'oubliez pas une bonne paire de chaussures ainsi qu'une frontale.

Pour 6 euros vous pourrez déguster le traditionnel vin chaud à mi-parcours et une collation à l'arrivée.

Une tombola est également organisée avec de très nombreux lots.

**Contact :**  
**Valérie au 06 20 33 23 52**

LA BALADE DES LUCIOLES  
10<sup>E</sup> ÉDITION - RANDONNÉE NOCTURNE  
10 ET 14 KMS  
VENDREDI  
12 AVRIL  
2019 - 20H  
LAGRAVE  
SALLE DES FÊTES  
10<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE!  
ANIMATIONS FESTIVES  
MEILLEUR DÉGUISÉMENT PRIMÉ  
INSCRIPTION SUR PLACE : 6€ - LAGRAVE, SALLE DES FÊTES  
SOUPE & COLLATION À L'ARRIVÉE - TOMBOLA - LAMPE OBLIGATOIRE  
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION « LES RIVES DU TARN RUNNING »  
[www.rivesdutarnrunning.fr](http://www.rivesdutarnrunning.fr) ou Valérie au 06.20.33.23.52  
GRAPHISME CHESTNUTS & CO

## « Contes et légendes » pour le carnaval de Marssac

Cette année, les équipes du CLAE se sont associées avec joie et bonne humeur à l'école pour que tout le monde fête ensemble le carnaval qui a eu lieu le 22 janvier dernier.

Dès le début du mois, les enfants, aidés par les animateurs du CLAE, ont participé à la fabrication du Roi Carnaval.

Le jour J, à partir de 15h30, les elfes, lutins, princesses, licornes, chevaliers, indiens, pirates... mais aussi le Petit Chaperon rouge et Boucle d'or ont défilé dans la cour de l'école maternelle et de l'école primaire. Quelques pas de danse et une pluie de confettis ont joyeusement animé ce début d'après-midi. Les enfants ont pu ensuite se régaler avec le goûter offert par la municipalité.

La deuxième partie des festivités s'est déroulée de 16h45 à 18h30. Le jugement du Roi a été rendu par Jade, Louise, Candice et Elise et le Roi Carnaval a été ensuite brûlé.

La traditionnelle boum accompagnée d'une pause gourmande a bouclé cette après-midi festive qui a été très réussie.



## La Clé des Champs prépare les vacances

Les prochaines vacances se profilent ... et les projets émergent.

L'équipe d'animation, sous la houlette de Fabienne Bories, prépare déjà activement les prochaines vacances qui seront encore synonymes de multiples activités pour nos enfants...

Ainsi, les artistes s'inviteront à Florentin pour un spectacle musical adapté au jeune public.

Nous profiterons également de la douceur printanière pour faire une grande chasse aux œufs de Pâques ou construire quelques cabanes en forêt de Sivens.

La rumeur évoque aussi une sortie sur Toulouse, ou encore des jeux olympiques ....

Encore un peu de patience pour en savoir plus.

Enfin, petits et grands se retrouveront pour rêver sous le chapiteau du cirque Medrano ...

**Retrouvez toutes les activités à partir du 8 avril sur notre site internet : [cleschamps81.fr](http://cleschamps81.fr)**

C'est aussi à cette date qu'ouvriront les inscriptions pour les camps de l'été (les dates et thématiques sont déjà sur notre site internet).



Le printemps est là, l'herbe pousse... il faut tondre !

Mais attention, pas n'importe quand !

Les travaux bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

**Du lundi au vendredi**  
9h à 12h - 14h à 20h

**Le samedi**  
9h à 12h - 15h à 20h

**Le dimanche et jours fériés** : 10h à 12h



Chuuut !

## Rappel : bourse aux jouets & vide dressing enfants des Amis de l'école

L'association les Amis de l'École organise une nouvelle manifestation afin de récolter des fonds pour aider à financer les divers projets scolaires des enfants des écoles maternelle et primaire de Marssac-sur-Tarn.

**Rendez-vous le Dimanche 14 Avril à partir de 9h à la salle des Fêtes de Marssac**

N'hésitez pas, venez nombreux à notre bourse aux jouets et vide dressing enfants pour chiner ou bien vendre et vider vos placards.

Si vous souhaitez exposer c'est simple remplissez le bulletin de participation sur notre site facebook [www.amis-ecole-marssac.fr/bourse-jouets](http://www.amis-ecole-marssac.fr/bourse-jouets) (prix et modalités y seront expliqués). Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.

Les frais d'inscription et les revenus de la buvette seront intégralement reversés à la coopérative scolaire de l'école de Marssac.

<https://www.facebook.com/AmisEcoleMarssac/>  
[www.amis-ecole-marssac.fr](http://www.amis-ecole-marssac.fr)

**Pour nous contacter :**  
[amis.ecole.marssac81@gmail.com](mailto:amis.ecole.marssac81@gmail.com)

La présidente  
Sandra Fernandez

### Votre article dans le Marssac info de mai ?

à envoyer avant le 15 avril 2019  
à [pascal.crepin@wanadoo.fr](mailto:pascal.crepin@wanadoo.fr)

**Pas de fichiers en PDF**  
**Textes sous word**  
**Photos en JPEG**

**Attention** : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.

## Beau succès pour le Vide Dressing du Comité des Fêtes

Le vide dressing du 19 mars aura été marqué par une affluence record de visiteurs. Cette année encore, de très bonnes affaires ont été réalisées, et toujours à moindre coût !

Côté exposants, le Comité des Fêtes avait aussi bien fait les choses. En effet la possibilité avait été donnée aux exposants de venir s'installer la veille, ce qui a permis une meilleure gestion de la mise en place dans la salle. A leur arrivée, le dimanche matin, tout était prêt pour les recevoir dans de bonnes conditions.

Marszac, qui a assuré les livraisons directement sur les stands.

Enfin, un sac plastique avait été mis à disposition sur chaque stand pour permettre de recueillir les invendus en fin de journée et les redistribuer à l'association « Familles rurales » de la commune.

Merci à Isabelle et à Julien pour leur implication à nos côtés.

Ils ont ainsi eu la surprise de trouver sur leur stand un petit mot d'accueil et de bienvenue, accompagné d'un bon pour un petit déjeuner comprenant café ou thé au choix ainsi que de délicieuses viennoiseries fournies par la boulangerie « La petite gourmandise » installée à Marszac. Pour le déjeuner, ils ont eu la possibilité de commander des pizzas et des sandwiches de la Pizzeria Bip Bip, de



tu cherches un  
**JOB**  
d'été?

# JOBPARTAIT # LYCEEN # ETUDIANT #  
# JOBDETE # VACANCESSCOLAIRES #

**LA CLÉ DES CHAMPS  
RECRUTE**

**SES ANIMATEURS-TRICES !**

BAFA, C.A.P. Petite Enfance, stagiaire BAFA (stage pratique rémunéré)



CV et lettre de motivation à [recrutement@cledeschamps81.fr](mailto:recrutement@cledeschamps81.fr)

L'Association Clé des Champs Centre de Loisirs MARSSAC/LAGRAVE/TERSSAC/FLORENTIN

# MARSSAC-SUR-TARN LES AMIS DE L'ÉCOLE

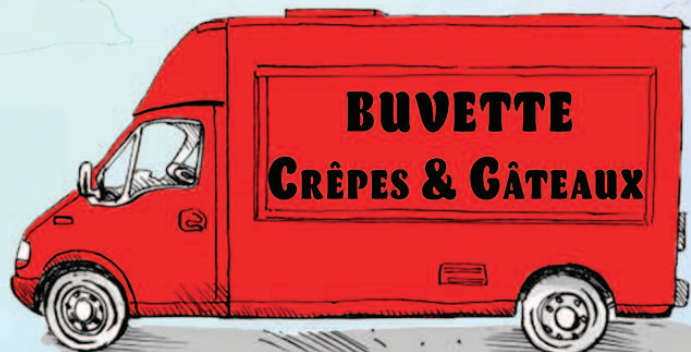


**PLUS D'INFOS**  
[WWW.AMIS-ECOLE-MARSSAC.FR](http://WWW.AMIS-ECOLE-MARSSAC.FR)



**Au profit des  
enfants de l'école**

**VÊTEMENTS  
ENFANTS**



**DIMANCHE 14 AVRIL  
SALLE DES FETES**

**Elections Européennes 2019**  
**Un seul tour**  
**Dimanche 26 mai**  
**Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h**



**Voter par procuration, c'est possible !**

Si vous devez être absent de Marssac pour les élections européennes mais souhaitez quand même voter, pensez au vote par procuration. Celui-ci vous permet de vous faire représenter, gratuitement, le jour du vote par un électeur de votre choix appelé, dans le langage juridique, «le mandataire».

Votre mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de Marssac mais pas forcément dans le même bureau de vote que vous. Le jour du vote il devra voter en votre nom selon les consignes que vous lui aurez données.

**Où faire la démarche ?**

Vous pouvez vous présenter, dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie où qu'ils soient, ou au tribunal d'instance du lieu de votre résidence ou de votre travail. Pour information, Marssac dépend de la Gendarmerie d'Albi.

Si votre état de santé vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à votre domicile pour établir la procuration. Il vous faudra faire la demande de déplacement par écrit et y joindre un certificat médical ou un justificatif de votre infirmité.

**Comment faire la démarche ?**

Vous devez vous présenter en personne, en tant que «mandant», auprès des autorités compétentes. La démarche s'effectue à l'aide d'un formulaire. Vous avez la possibilité :

- de vous rendre auprès des autorités et de remplir le formulaire papier fourni sur place,
- ou de remplir puis d'imprimer le formulaire disponible sur internet, avant de vous rendre auprès des autorités compétentes.

**Quand faire la démarche ?**

Le plus tôt possible ! En effet il faut tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie et de son traitement en mairie. Si la commune ne reçoit pas votre procuration à temps, votre mandataire ne pourra pas voter en votre nom le jour du vote.

**Comment ça se passe le jour du vote ?**

Votre mandataire devra se présenter, muni de sa propre pièce d'identité, dans le bureau de vote où vous votez habituellement. Il votera en votre nom dans les mêmes conditions que les autres électeurs. Pour plus d'informations.

**Contact mairie : 05 63 55 40 47 ou <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>**

**Vous ne pouvez pas vous déplacer ?**



**Nouveau : un téléservice pour vérifier son inscription sur les listes électorales**

Le Ministère de l'Intérieur vient de mettre en ligne sur le site «service-public.fr» une télé-procédure permettant à tout électeur de vérifier, à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone) s'il est bien inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau il doit voter.

Concrètement, le système est très simple. Une fois sur la page internet dédiée vous devez indiquer la commune ou le consulat où vous pensez être inscrit(e), ainsi que quelques informations personnelles simples (noms, prénoms, sexe et date de naissance). Celles-ci doivent cependant être données avec la plus grande précision. Il vous faut donc porter les accents, trémas ou traits d'union, indiquer tous vos prénoms, préciser jour, mois et année de votre naissance, pour éviter toute confusion avec des homonymes.

Si vous êtes inscrit, le site affichera votre commune d'inscription, le numéro et l'adresse de votre bureau de vote et votre numéro d'ordre sur la liste de la commune.

Si vous ne l'êtes pas, vous serez invité à vous inscrire en contactant la mairie de votre commune ou en déposant directement une demande d'inscription en ligne sur le site «service-public.fr».

**Pour plus d'informations - Contact mairie : 05 63 55 40 47 ou <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>**

## Marssac en fête les 10,11 et 12 mai

Comme tous les ans, le Comité des fêtes de Marssac offrira une chocolatine et un tour de manège à tous les enfants scolarisés à l'école de Marssac. La distribution se fera à la récréation, dans les cours de la maternelle et du primaire, le jeudi 9 mai.

**Le vendredi 10 mai, de 19h à 22h30** : ouverture de la fête, avec «la band à Gérard», qui n'est pas une inconnue pour les marssacois puisque toute l'équipe a assuré l'animation musicale lors de l'inauguration du parc Nadine Montois en septembre dernier.

Pour les plus jeunes, Happy Event de Terssac animera la soirée «Spécial KIDS».

**Le samedi 11 mai** : le programme débute à 14h30 avec le concours de pétanque au boulodrome municipal suivi, à 20h, de la traditionnelle restauration «Moules/Frites» et du spectacle «Cabaret Loetitia et Daniel font leur show» (ce sont des marssacois !) ...5 à 6 artistes danseuses seront sur scène avec plus de 40 changements de costumes ! A 22h45, place au spectaculaire feu d'artifice qui années après années ne cesse

d'émerveiller petits et grands et, pour terminer, la soirée l'orchestre Columbia montera le son jusque tard dans la nuit.

**Le dimanche 12 mai à 14h30** : concours de pétanque au boulodrome municipal.

**Et, bien sûr, tout au long de ces trois jours, la fête foraine battra son plein !**

Vous pourrez retrouver le programme complet dans le livret de la fête qui sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et mis aussi à disposition à l'accueil de la mairie.

Le Comité des fêtes a besoin de vous. Vous pouvez le soutenir en faisant un don par chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Marssac sur Tarn. Ce chèque peut être déposé à l'accueil de la mairie (à l'attention du Comité des fêtes) ou envoyé par la poste à : Mairie de Marssac sur Tarn, rue Tonimarié 81150 Marssac sur Tarn. D'avance nous vous remercions pour votre soutien.

Pour nous contacter : [cfmarssac@gmail.com](mailto:cfmarssac@gmail.com)



Retrouvez votre Marssac Info

**TOUT EN COULEUR**

sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)



# Lutte contre les chenilles processionnaires : un arrêté municipal précise les obligations des marssacois

Article 1<sup>er</sup> : Les propriétaires ou les locataires de biens immobiliers relevant la présence de chenilles processionnaires dans leurs végétaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires, chaque année, pour éradiquer efficacement la colonie.

Au regard des enjeux sanitaires et des spécificités de ce nuisible, les habitants feront appel à un moyen d'action adapté à la saison. Il pourra s'agir d'un moyen de lutte mécanique, biologique, de capture par phéromones sexuelles ou équivalent permettant des résultats similaires.

A titre d'informations, les modes de traitement pourront notamment être les suivants :

**Lutte mécanique** : chaque année, dès que les nids élaborés par les chenilles processionnaires du pin sont visibles et avant qu'ils ne soient trop importants et urticants, soit, à titre indicatif et selon les variations du climat, avant la mi-octobre, ceux-ci pourront être supprimés mécaniquement. Les cocons seront ensuite incinérés (tout autre mode de destruction étant proscrit). A cette occasion, toutes les précautions nécessaires devront être prises (lunettes, masques, pantalons, manches longues).

**Lutte biologique** : chaque année, entre mi-septembre et mi-novembre, un traitement annuel préventif de la formation de cocons pourra être mis en œuvre dans les règles de l'art sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles.

**La capture par phéromones sexuelles** : l'installation de pièges à phéromones sexuelles de mi-juin à mi-août permettra de limiter considérablement la reproduction sexuée et de prévenir les futures attaques.



**Il pourra également être fait appel à un moyen d'action chimique exercé conformément à la réglementation en vigueur.**

Article 2 : Il est fortement conseillé que ces moyens de lutte soient mis en œuvre par des professionnels qualifiés et disposant de produits

homologués. Les services municipaux restent à la disposition des administrés pour toutes informations complémentaires.

Article 3 : Dans tous les cas, l'accès aux chenilles processionnaires doit être empêché par tout moyen notamment pour les enfants et les animaux domestiques. Les poils urticants des chenilles sont libérés dès lors qu'elles identifient une situation d'agression pour leur colonie. Pour tout contact avéré ou soupçonné avec les poils urticants, un médecin doit être consulté de toute urgence.

Article 4 : Toute infraction aux prescriptions citées ci-dessus sera constatée et fera l'objet d'une part d'un procès-verbal qui sera transmis au Procureur de la République, et d'autre part d'une contravention de première classe.

Article 5 : Madame le Maire de la Commune de Marssac sur Tarn, le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Tarn, le Directeur Départemental des Services de Secours et d'Incendie du Tarn, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.



Fait à Marssac-sur-Tarn,  
le 6 mars 2017.

Madame le Maire,  
Anne-Marie ROSÉ.

## Frelons asiatiques : il est temps de piéger

Pour enrayer la prolifération du frelon asiatique, nous devons tous nous mobiliser. L'objectif : installer des pièges dans des endroits ensoleillés, et si possible, à proximité des points d'eau. Le tout - et c'est la difficulté principale - en rendant ces pièges sélectifs afin de ne pas nuire aux autres insectes.

À vous de jouer ! Voici un modèle de piège particulièrement astucieux, fourni par l'Association Action Anti Frelon Asiatique (AAAFA). Il possède une «piste d'atterrissage», qui est plus adaptée au vol rectiligne des frelons qu'un simple goulot de bouteille. Mais surtout, il laisse la vie sauve à tous ses autres visiteurs. Suffisamment large pour les frelons asiatiques, son ouverture de 9 mm bloque les frelons européens afin de ne pas leur nuire. De même, sa «piste de décolage» permet aux petits insectes de s'en extraire facilement et une éponge en mousse les empêche de se noyer. Large de 5,5 mm, la sortie est quant à elle trop petite pour les frelons, mais suffisante pour permettre aux abeilles de s'envoler.

Pour le réaliser, rien de plus simple : il vous suffit de rassembler 2 bouteilles d'eau (identiques de préférence), 2 abaisse-langue (demandez-en à votre médecin, mais si vous n'en trouvez pas, des bâtonnets de glace peuvent faire l'affaire), 1 paire de ciseaux, de la colle, de la ficelle, une éponge, un peu de bière brune et du miel.

- Découpez les tiers supérieurs des deux bouteilles et collez les ensemble par la base pour former une sorte de toupie.

- Percez-y une ouverture de 9 mm de haut et de la largeur de votre premier abaisse-langue, que vous introduirez à l'intérieur.

- Fermez le bouchon du haut, afin d'éviter que la pluie ne pénètre dans votre piège, mais laissez celui du bas ouvert pour créer une nasse qui empêchera le frelon asiatique de remonter.

- Découpez une ouverture de 5,5 mm de haut dans la partie basse d'une de vos chutes de bouteille. Introduisez votre second abaisse-langue comme précédemment.

- Installez l'éponge, découpée à la forme voulue, et arrosez la d'un mélange de miel et de bière brune, qui repoussera les abeilles mais attirera les frelons asiatiques. Si des abeilles venaient malgré tout à s'égarer dans votre piège, vous pouvez rajouter du vin blanc pour accroître la dissuasion.

- Refermez votre piège, sans colle, afin de pouvoir facilement le nettoyer. Vous n'avez plus qu'à l'accrocher en plein soleil avec votre ficelle. N'oubliez pas de renouveler l'appât tous les 15 jours.

- Lorsqu'une première reine frelon sera prise au piège, laissez-la à l'intérieur afin que ses phéromones attirent d'autres reines. Si elle ne meurt pas, vous pouvez passer votre piège 10 secondes au micro-onde, ou le congeler une heure afin de l'endormir, puis la découper avec des ciseaux.

Et si vous découvrez un nid, n'hésitez pas à informer la Mairie qui en assurera l'enlèvement.

Source : Jean-Jacques Valette  
[www.wedemain.fr](http://www.wedemain.fr)





## Elections : appel à bénévoles

Comme pour chaque élection, la mairie de Marssac-sur-Tarn lance un appel à candidature, auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de notre commune, pour devenir assesseur dans un des deux bureaux de vote.

Cette fonction bénévole (Article R44 du Code Electoral) mobilisera les volontaires le dimanche 26 mai lors des élections européennes, à minima à l'ouverture (8h), par tranche de 2 heures et demie, et à la clôture du scrutin jusqu'au dépouillement complet (à partir de 18h).

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter, au plus tôt, la secrétaire Anne Laurent, à la Mairie.

**Etatcivivl-enfance@marssac-sur-tarn.fr**  
**Tél. : 05 63 55 07 48**

Votre affectation vous sera confirmée par courrier ou courriel (si mail connu).

Nous vous remercions pour votre participation.

## Numéros utiles



Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
Samu Social	115
Pompiers	18
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112
Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Drogues Info Service	0800 23 13 13

Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Docteur nuit urgence et week end	3966

## Numéro d'appel des urgences en Europe : 112

Le 112 ne se substitue ni au 15 (SAMU) ni au 17 (Gendarmerie) ni au 18 (Pompiers), numéros que l'on doit continuer à utiliser pour obtenir directement le service de secours adapté à la situation.

**En revanche le 112 a vocation à être utilisé par les utilisateurs d'un portable.** Depuis un téléphone mobile, le 112 est prioritaire sur tous les autres appels. L'accès au 112 nécessite la présence d'une carte SIM dans le téléphone portable, celle-ci permettant de repérer l'origine de l'appel. Ne raccrochez pas si vous appelez le 112 par erreur mais indiquez à l'opérateur que tout va bien. Si vous raccrochez sans rien dire, il se peut qu'une aide d'urgence soit envoyée pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème.

# Élections européennes

## 26 mai 2019



### **Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez**

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

### **Un Parlement européen qui vous représente**

**NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



**705 \***

**NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



**79 \***

\* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

#### **Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :**

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

#### **Pour plus d'informations sur les modalités de vote :**

[www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter)

[cettefoisjevote.eu](http://cettefoisjevote.eu)

**POUR EN SAVOIR PLUS :**



[www.touteleurope.eu](http://www.touteleurope.eu)



[www.europedirectfrance.eu](http://www.europedirectfrance.eu)

